



COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 23 janvier 2017

Présents: Hubert DETHURENS, maire
 Jean-Pierre GANTNER, adjoint
 Véronique RUDAZ, adjointe

Thierry ARN, Jean BATARDON, Andreea CAPITANESCU BENETTI, Maxime DETHURENS, Marc DUPRAZ, Stéphane GROBETY, Olga MERMET, Dominique PASCUAL, Bradley STILLWAGON, Laurent THEVENOZ, Laurent ZIMMERMANN

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2016
2. Droit d'opposition aux décisions de l'assemblée générale de l'ACG
3. Approbation des nouveaux statuts de l'ORPC Champagne
4. Travaux de rénovation de la mairie : suivi
5. Organisation des 30 ans de la construction de l'école
6. Communications de l'exécutif
7. Divers
8. Questions du public

Hubert Dethurens, maire, ouvre la séance à 19h et remercie les conseillers(ères) de leur présence.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2016

Après une observation quant à son sens dans la phrase, le mot « semaine », page 7, est remplacé par « édition ». N'ayant plus d'autres remarques, le procès-verbal de la séance du 5 décembre 2016 est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son auteure.

2. Droit d'opposition aux décisions de l'assemblée générale de l'ACG

La décision d'attribuer Fr. 7'000'000.00 de subvention à la reconstruction du Théâtre de Carouge est approuvée suite au vote suivant : 2 NON et 9 OUI. Bradley Stillwagon explique qu'il continuera à s'opposer à ces subventions tant qu'il n'y aura pas un rééquilibrage entre la culture et le sport.



Personne ne s'oppose à la subvention pour la nouvelle Halle de curling.

Jean Batardon demande si notre commune pourrait bénéficier d'une telle subvention, éventuellement pour un nouveau terrain de football. Hubert Dethurens lui répond positivement pour autant que le projet soit intercommunal ou qu'il s'agisse d'une fondation.

3. Approbation des nouveaux statuts de l'ORPC Champagne

Jean-Pierre Gantner explique que les anciens statuts datent de 1994. Il détaille les modifications apportées, notamment l'article concernant les emprunts. Il précise qu'en cas d'emprunts, ceux-ci doivent être approuvés à l'unanimité des conseils municipaux de la Champagne, ainsi que cela a été confirmé par M. Zuber (service de surveillance des communes).

Dominique Pascual souhaite savoir qui devrait payer les éventuels travaux à la PC de Laconnex. Jean-Pierre Gantner répond qu'actuellement rien n'est prévu dans nos locaux, mais que, le cas échéant, c'est le groupement qui pourrait financer cela.

Les nouveaux statuts de l'ORPC Champagne sont approuvés à l'unanimité.

4. Travaux de rénovation de la mairie : suivi

Les derniers plans sont présentés et commentés.

Dominique Pascual s'interroge sur la pertinence d'une entrée à l'arrière pour l'accès à la salle, alors qu'il devrait être possible de créer une entrée sur l'avant du bâtiment. Elle s'inquiète en particulier des nuisances, pour le voisinage résidant à l'arrière de la mairie, que pourrait générer la location de la salle, les allées et venues nombreuses et bruyantes notamment. Hubert Dethurens lui répond que cette salle n'est pas prévue comme salle des fêtes, mais pour des réunions organisées par la mairie ou des associations locales et qu'il ne devrait pas y avoir trop de bruit lié à son utilisation. Toutefois, comme une deuxième porte existait à l'avant du bâtiment d'origine, demande sera faite à l'architecte d'étudier cette possibilité, tout en conservant un accès par l'arrière pour la cuisine. D'autres remarques (conflit d'ouverture de portes, espace perdu sous les combles) seront portées à l'attention de l'architecte pour qu'il ajuste ses plans.

Thierry Arn souhaite connaître le calendrier des travaux. Pour l'instant il n'y en a pas. L'entreprise générale Guillet n'a pas encore donné sa réponse et M. Golub devra encore tenir compte des modifications que nous allons lui transmettre pour préparer le dossier d'autorisation de construire.

Andreea Capitanescu Benetti se demande pourquoi rien n'est prévu dans la cave. Hubert Dethurens lui répond que, comme nous allons peut-être devoir



remplacer le système de chauffage (vraisemblablement par une pompe à chaleur), il est probable que le système choisi sera installé au sous-sol. Il ajoute qu'un concept énergétique du bâtiment devra être réalisé.

5. Organisation des 30 ans de la construction de l'école

Marc Dupraz distribue son rapport et explique les différentes idées discutées avec Andreea Capitanescu Benetti, Véronique Rudaz et Laurent Zimmermann. Cette fête aura lieu le samedi 23 septembre 2017. Différentes animations et expositions sont prévues, ainsi qu'une réception pour les habitants, avec une broche et des salades. Des tentes seront montées dans le préau. La Jeunesse de Laconnex apportera son aide logistique.

Pour simplifier l'organisation du repas, Hubert Dethurens suggère d'adopter plutôt une formule comme celle de l'inauguration du centre sportif, avec des stands à thématiques différentes sous-traités par des prestataires professionnels. Le coût et l'organisation de cette inauguration seront recherchés.

Suite à un débat concernant le public visé par cette manifestation et son ampleur, il est décidé que la communication sera faite uniquement via un tous-ménage distribué aux habitants de Soral et Laconnex mais pas sur les réseaux sociaux.

Maxime Dethurens ajoute qu'il faudra prévoir une zone pour que les visiteurs puissent se garer.

Hubert Dethurens remercie la commission ad hoc pour son travail.

6. Communications de l'exécutif

1. *Mise en passe de l'école* : tout le bâtiment scolaire (y compris les abris PC en sous-sol et la salle communale) a été mis en passe électronique en tout début d'année. Cette installation s'est très bien passée.
2. *Effractions à la voirie* : en fin d'année 2016, notre voirie a été victime d'une tentative et 15 jours plus tard d'une effraction avec vol. Le véhicule communal, ainsi que du matériel (souffleuse, tableau électrique, etc.) ont été volés. Les portes cassées ont été remplacées et un éclairage automatique extérieur a été installé. Il est prévu d'installer également une alarme.

Concernant le véhicule à remplacer, Hubert Dethurens relate être en contact avec la voirie d'Onex qui dispose d'un véhicule à vendre prochainement et pour lequel nous attendons une réponse. Toutefois, il est aussi possible d'acheter un véhicule neuf ou d'occasion ailleurs.

A la demande du maire, le CM donne son accord pour envisager l'achat



du véhicule de la voirie d'Onex.

3. *Appartements à louer* : nous n'avons reçu qu'un seul dossier pour le 5 pièces à Vy-Neuve 3. Comme il s'agit d'un couple habitant déjà Laconnex, le dossier est accepté.
2 appartements de 4 pièces avec jardin se libèrent également à la rue de la Maison-Forte 2. Un tous-ménage est envoyé et l'information est sur le site internet de la commune.

7. Divers

- ❖ *Tablettes* : Hubert Dethurens informe le CM qu'il a décidé d'acheter des tablettes pour les conseillers, afin de leur faciliter l'accès à CMNET.
- ❖ *Invitation Culture et Rencontre* : une invitation aux 30 ans de Culture et Rencontre est remise aux conseillers municipaux.
- ❖ *Visite du Conseil fédéral à Berne* : la sortie prévue est reportée au 13 mai 2017.
- ❖ *Course du Vignoble* : Véronique Rudaz souhaite savoir si les conseillers veulent participer à cette course. Aucun candidat.
- ❖ *CinéLaconnex* : Jean Batardon informe que la prochaine édition de CinéLaconnex aura lieu le 29 juillet 2017.
Véronique Rudaz, Bradley Stillwagon, Jean-Pierre Gantner, Andreea Benetti Capitanescu, Laurent Thévenoz, Maxime Dethurens et Olga Mermet se proposent pour donner un coup de main.
- ❖ *Accident au giratoire* : Bradley Stillwagon souhaite savoir où en sont les réparations des dégâts sur le stand de tir. Hubert Dethurens lui répond que pour l'instant aucune réparation n'a pu être entreprise, étant donné qu'une enquête de police est en cours. De plus, le dossier est actuellement à l'étude auprès de l'assurance.
- ❖ *Accès local technique Vy-Neuve 3* : Maxime Dethurens relate qu'il était impossible à l'électricien d'accéder au local technique lorsque les plombs ont sauté chez un locataire un dimanche, alors qu'il avait une clé SI. Hubert Dethurens explique que, suite à un vol sans effraction commis dans ce local technique, le cylindre SI traditionnel a été remplacé par un cylindre SI sécurisé, accessible uniquement pour la police et les pompiers.
- ❖ *Jeune chêne* : Laurent Thévenoz s'inquiète de la santé du chêne planté en 2015. Un contrôle sera fait par l'entreprise Setex.
- ❖ *Mise en séparatif* : Maxime Dethurens demande si les nouveaux plans ont été acceptés. Hubert Dethurens lui répond que c'est en cours et que



la planification des étapes a été légèrement modifiée, soit : 1. Chemin de Mollaz, 2 Routes de l'Eaumorte et Rupettes, suivi par 2bis route du Lavoir.

9. Questions du public

Pas de public présent.

La parole n'étant plus demandée, le maire lève la séance à 21h00.

Nadia Dupraz
Secrétaire communale